



SPORT EN FRANCE, LA CHAÎNE DU MOUVEMENT SPORTIF

Demande de diffusion d'une production audiovisuelle | 2019-2020

La chaîne de télévision du mouvement sportif, dénommée SPORT EN FRANCE, est éditée à la demande du CNOSF par son prestataire Média 365 et sera diffusée via IP, câble, satellite et plateformes digitales (Replay, VOD...). Le CNOSF propose aux fédérations et groupements membres, qui en feront la demande, de diffuser sur la chaîne les productions audiovisuelles réalisées avec leurs prestataires après analyse éditoriale, juridique et technique.

1. Demandeurs éligibles :

- Fédérations et groupements membres du CNOSF)

2. Productions éligibles :

Obligations éditoriales	Production en lien avec le sport français : développement de la pratique, événement sportif (priorité aux compétitions internationales), découverte du Mouvement sportif...
	Production intemporelle, non datée, diffusable en 2019 ou 2020.
	Production commentée en langue Française
	Production objective, apolitique (non partisane), respectant l'image, les droits marketing (ambush) et les valeurs du CNOSF et du Mouvement sportif français et international.
Obligations juridiques	Production libre de tous droits , comprenant notamment les droits d'exploitation des manifestations (organisateur, fédération internationale, ayant droit, autre), <u>droits d'image des personnes et des lieux de prise de vue</u> , <u>droits d'auteur et d'artiste interprète (musique)</u> , <u>droits marketing (marques et partenariats)</u> , etc... Droits cédés pour une exploitation monde pour une diffusion broadcast et digitale (réseau Internet) pour une exploitation en 2019 et 2020. Des pièces justificatives pourront, le cas échéant être demandées , ainsi que le relevé des musiques exploitées pour permettre à l'éditeur de procéder à la déclaration SACEM.
	Respecter les impératifs législatifs et réglementaires des productions audiovisuelles contrôlées par le CSA, notamment concernant <u>l'affichage de marques, la loi Evin, la protection des mineurs, etc....</u>
Obligations techniques	Support : Fournir un PAD (Prêt à diffuser) idéalement 3, 6, 13, 26 ou 52 minutes ou directs commentés prêts à diffuser ; toute autre durée pourra être étudiée sur demande
	Format : Qualité broadcast ou supérieure à Full HD : 1920 x 1080

C.N.O.S.F – Maison du Sport français

Engagements du demandeur

Demandeur :

- **Dénomination**.....
- **Représentée par**
- **En qualité de**, dûment habilité aux fins des présentes
- **Désigne comme référent de sa structure pour suivre le dossier :**
 - Nom :.....
 - Prénom :.....
 - Fonction :.....
 - Téléphone :.....
 - Courriel :.....

Production proposée par le demandeur :

- Intitulé de la production :.....
- Description du contenu éditorial / synopsis :.....
.....
.....
.....
- Durée de la production : heure(s) minute(s) seconde(s)

- Type de production (cochez votre choix) :

- PAD (Prêt A Diffuser), merci de préciser un lien de visionnage

.....

Le cas échéant, merci de déposer la production sur FTP (ftp.reworldmedia.com - Login : sportenfrance - Mdp : 9T7N301N) ou d'adresser la production par mail à mediatisation@cnosf.org ou par voie postale à CNOSF – Médiatisation – 1 avenue Pierre de Coubertin – 75 013 Paris

- Flux (direct) commenté en français, merci de préciser :

la période de diffusion (jour(s) et horaires(s) précis :

.....

le prénom et nom du(es) journaliste(s) et commentateur(s) :

.....

- Date de livraison envisageable :...../...../.....

- Moyen de livraison (A la charge exclusive du demandeur):

- Dépôt sur le serveur FTP (ftp.reworldmedia.com - Login : sportenfrance -Mdp : 9T7N301N)
 Envoi d'un disque dur à CNOSF – Médiatisation – 1 avenue Pierre de Coubertin – 75013 Paris
 Autre, précisez.....

Demande de diffusion:

- Sur les supports suivants :
 - **Chaîne TV SPORT EN FRANCE**, éditée à la demande du CNOSF par la société Média 365 par câble, satellite et numérique (site Internet)
 - **Plateformes numériques de vidéos à la demande (VOD...)**
- Pour la période : du/...../2019 au/...../2020

Le demandeur :

1. Atteste être une fédération ou un groupement membre du CNOSF.
2. Atteste respecter les obligations des productions éligibles telles que définies au point 2 du présent document (page 1). Le demandeur garantit le CNOSF et son prestataire contre toute revendication liée à l'exploitation des contenus transmis.
3. Autorise l'inscription du nom du demandeur ou de l'intitulé de la production à une ou plusieurs reprises dans les annonces de diffusion (presse, réseau sociaux) du contenu diffusé.
4. Autorise l'exploitation d'extraits desdites productions aux fins d'annonce et de promotion.
5. Reconnaît qu'au regard des aléas de la diffusion audiovisuelle, des impératifs éditoriaux, et d'éventuels cas de force majeure, le CNOSF ne saurait garantir la diffusion effective du programme. Le demandeur

C.N.O.S.F – Maison du Sport français

1, avenue Pierre de Coubertin 75640 Paris cedex 13 – Téléphone 01 40 78 28 00 – Télécopie : 01 40 78 29 51 – www.franceolympique.com
 Fondé en 1908 – reconnu d'utilité publique par décret du 6 mars 1922

renonce à tout recours contre le CNOSF et/ou ses prestataires en cas de problème de diffusion ou d'absence de diffusion.

6. Reconnaît que le CNOSF sera titulaire de l'ensemble des droits d'exploitation précités, à titre gracieux, du programme sur la Chaîne et plateforme numérique de sa Chaîne éditée par Média 365, selon les conditions et modalités précédemment décrites.

Dossier de demande de diffusion sur la chaîne SPORT EN FRANCE à retourner

- Soit par mail à mediatisation@cnosf.org
- Soit par voie postale à CNOSF Médiatisation, 1 avenue Pierre de Coubertin, 75 013 Paris.

Pour être complet, le dossier devra comprendre :

- La présente « demande de diffusion » dûment complétée,
 - o Paraphée, signée, avec la précision du nom et qualité du signataire,
 - o la date, le timbre (tampon) et la mention « lu et approuvé »
 - Les justificatifs des droits de diffusion (images, musiques, marketing...)
 - Si absence d'un lien de visionnage, la production sur clé USB ou disque dur.
- Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.

Prochaines étapes :

- Les **demandes seront étudiées** en comité éditorial sous 1 mois à réception du dossier complet.
- Dès validation de votre demande par le comité éditorial, le CNOSF missionnera la société 365 qui vous contactera pour organiser la réception de votre production.
- Le CNOSF vous **confirmera par écrit la(es) date(s) de diffusion**.

Dossier suivi par Julien FALLELOUR – Tél. : 01 40 78 29 50 – mediatisation@cnosf.org

Fait à, le/...../2019

Signature du représentant légal du demandeur

*Précédée du Prénom, Nom en toutes lettres
et de la mention « lu et approuvé » + tampon*

CIRCUIT DE VALIDATION DE LA DEMANDE

- Demandeur :
- Date de la demande :
- Intitulé de la production audiovisuelle (PAD) :
- Numéro de demande (partie complétée par le CNOSF) :

Structure	Nom Prénom	Date arrivée	Date visa	Visa	Commentaire éventuel. <u>En cas de refus, précisez le motif</u>
Validation éditoriale (Comité éditorial)					
Pôle marketing, DG ou Vice-président du CNOSF en charge des partenariats médias					
Responsable de Média 365 , éditeur de la chaîne du CNOSF					
Validation juridique et technique					
Directeur Général de Média 365 , éditeur de chaîne du CNOSF					
Offre de diffusion					
Directeur Général de Média 365 , éditeur de chaîne du CNOSF	Date(s) et heure (s) de(s) diffusion(s) prévisionnelle(s) sur la TV linéaire :				
	<ul style="list-style-type: none"> • • Période d'accès sur les plateformes de la chaîne (VOD, replay...): <ul style="list-style-type: none"> • Du / / au / /2020 				
Validation finale et acceptation de l'offre de diffusion					
CNOSF					
DEMANDEUR					



SPORT EN FRANCE | CHAÎNE DE TELEVISION

Accord de diffusion de la chaîne du Mouvement sportif

- **Demandeur** :
- **Nom de la production** :
- **Durée du magazine** : 26 min 52 minutes Autre

Le CNOSF et Média 365, éditeur de la chaîne SPORT EN FRANCE ont le plaisir de vous confirmer la diffusion de de la production précitée ci-dessus sur :

- La chaîne de télévision : SPORT EN FRANCE,
1. le :/...../2019 à :h.....
 2. le :/...../2019 à :h.....
 3. le :/...../2019 à :h.....
- SportEnFrance.com (dont replay) du/...../2019 au/...../..... inclus
- Autre (précisez)

Cet accord de diffusion est convenu sous réserve des modifications de programme auxquelles le CNOSF et MEDIA 365 pourraient être amenés à procéder pour raisons tenant notamment aux exigences de l'actualité, aux impératifs éditoriaux, aux aléas audiovisuels ainsi qu'aux cas de force majeure. .

Fait à Paris, le

Guillaume SAMPIC
Pour Média 365

Denis MASSEGLIA
Pour le CNOSF

Dossier suivi par Julien FALLELOUR – Tél. : 01 40 78 29 50 – mediatisation@cnosf.org